

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00163
Numéro SIREN : 825 273 063
Nom ou dénomination : 2FD FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 8230

ORDONNANCE

RENDUE A LA REQUETE DE LA

SAS 2FD FINANCES
64 rue Casimir Beugnet
62300 Lens

Ayant pour mandataire la SARL
Cabinet DELATTRE située 33
place de la République 62300 Lens

REFERENCES RCS ARRAS 825 273 063 (2017 B 163)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Nous, Marc VILLAIN Président du Tribunal de Commerce d'ARRAS,
assisté de Monsieur le Greffier de ce Tribunal,

Vu la requête qui nous est adressée en vue de voir prolonger le délai légal de tenue de l'Assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes sociaux du dernier exercice social de la société requérante,

Vu les dispositions du code de commerce,

PROROGEONS le délai prévu pour la réunion de ladite assemblée générale annuelle **jusqu'au 31 décembre 2020**.

Taxons les frais et débours de greffe à la somme de 33.79 €

ARRAS,

Le 02 - 11 - 2020

Le Greffier
M PARMENTIER



Le Président
M VILLAIN



SAS 2FD FINANCES
64 rue Casimir Beugnet
62300 LENS
RCS ARRAS : B 825 273 063

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je soussignée Mlle Fanny DILLOCOURT,

agissant en qualité de Présidente de la Société par Actions Simplifiée, « 2FD FINANCES » sise 64 rue Casimir Beugnet – 62300 LENS,

ai l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2019, qu'elle devait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 septembre 2020 ;

qu'avec la crise sanitaire, le rapport du commissaire aux comptes n'a pu être sorti dans les temps et l'assemblée n'a pu se tenir dans les délais légaux.

En conséquence,

je vous prie de bien vouloir proroger jusqu'au 09 novembre 2020, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A Lens,
le 28 octobre 2020.

La Présidente
Mlle Fanny DILLOCOURT



64, Rue Casimir Beugnet
62300 LENS
03 21 43 92 66
Siret 825 273 063 00024